

Pour être sûr de recevoir tous nos emails, [ajoutez-nous à votre carnet d'adresses](#).
Si ce mail ne s'affiche pas correctement, [suivez ce lien](#).

Si vous n'arrivez pas à lire ce message, suivez ce lien



Certificat de
Formation à la
Gestion
Associative

CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE

pour les bénévoles et dirigeants associatifs

2022

➤ Nouveauté 2022

Validez votre engagement et développez
vos compétences associatives avec le :

Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA)

[>> Je me pré-inscris](#)

OBJECTIFS

Abordant les bases de la gestion associative, ce certificat vise à faciliter l'immersion dans le monde associatif, par l'acquisition des connaissances nécessaires à l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association. Il attestera de votre capacité à :

- appréhender la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement
- participer aux organes statutaires d'une association
- prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif
- maîtriser les bases de gestion comptable et savoir mobiliser des ressources financières
- prendre en compte la spécificité des acteurs et favoriser la participation des bénévoles
- traduire un projet associatif en un projet d'activité ou en événement

POUR QUI ?

- Les candidat(e)s doivent être âgé(e)s de 16 ans au moins au 1^{er} jour de la formation.
- Aucun prérequis en terme de niveau/pratique.

CONTENU :

Alternance entre théorie et pratique, selon un programme pouvant être personnalisé.

Formation théorique :

- 24 heures de contenus obligatoires.
- 21 heures de contenus optionnels dans lequel les bénéficiaires devront puiser un minimum de 6 heures pour atteindre un volume minimum global de 30 heures de formation théorique et valider leur certification.

[PROGRAMME COMPLET >>](#)

Chaque parcours pourra être personnalisé et adapté.

Pas disponible sur une des dates ? Ne bloquez pas et contactez-nous : nous chercherons une solution !

Formation pratique :

- mise en pratique des connaissances,
- l'équivalent de 20 jours (minimum) en immersion, au sein d'une association déclarée (de votre choix) et suivie par un tuteur.

>> Je me pré-inscris

Le parcours du CFGA est ouvert à tous, dans la limite des places disponibles.
Les formations du parcours CFGA sont également ouvertes aux personnes hors parcours de certification ; tout comme il est possible, pour les stagiaires CFGA, de suivre les autres dates du calendrier annuel de formation des bénévoles.
Restez en veille sur le site et la page Facebook de Profession Sport et Loisirs Dordogne afin d'être informés des éventuelles modifications.

► Programme des ateliers ressources



Programme des acteurs de formation du réseau M.A.I.A.
Maison d'Accueil et d'Information des Associations

Programme évolutif, mise à jour régulière - Version du 21 janvier

Programme 2022

de l'ensemble des formations et ateliers ressources

Les premières dates, et leurs formulaires d'inscription, sont en ligne ; le programme téléchargeable sera disponible fin février.

► [Consultez le programme >>](#) (Il est régulièrement actualisé)

► Les acteurs de formation du réseau M.A.I.A.





Profession Sport & Loisirs Dordogne
Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles
05.53.35.47.51

Retrouvez-nous sur :



44 rue du Sergent Bonnelie
24000 Périgueux

<https://dordogne.profession-sport-loisirs.fr>
crib24@profession-sport-loisirs.fr

Partager ce message :  

[S'abonner](#) | [Engagements de confidentialité](#)

